

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROANNE - 4201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/11/2024 - 3836 - 2005 B 00248 - 484 125 034 - AVR - ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		11 AVENUE DU POLYGONE 42300 ROANNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 4 1 2 5 0 3 4 0 0 0 4 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/03/2024	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 643	AG	8 643		
	Fonds commercial (1)	AH	5 834	AI		5 834	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	456 839	AS	330 674	126 165	
	Autres immobilisations corporelles	AT	134 547	AU	58 639	75 907	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	16 500	BI		16 500	
	TOTAL (II)	BJ	622 363	BK	397 956	224 406	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	403 022	BM	24 500	378 522
En cours de production de biens		BN	47 308	BO		47 308	
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR	50 033	BS		50 033	
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	1 422	BW		1 422	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	779 900	BY	52 467	727 432	
Autres créances (3)		BZ	187 010	CA		187 010	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	250 000	CE		250 000	
DIVERS	Disponibilités	CF	277 244	CG		277 244	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 201	CI		6 201	
	TOTAL (III)	CJ	2 002 142	CK	76 967	1 925 175	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 624 506	IA	474 924	2 149 581	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	96 662
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations					

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE		Néant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000...)	DA		40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		797 859	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		15 356	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)			DL		857 215
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		15 364	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		15 364	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		188 410	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		631	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		135 752	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		613 402	
	Dettes fiscales et sociales	DY		243 926	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		16 844	
	Autres dettes	EA		78 033	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC		1 277 001
Ecarts de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE		2 149 581
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 037 382	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		475		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N				Néant *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	3 885 194	FE	42 663	FF	3 927 858	
		FG	1 147	FH		FI	1 147	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 886 342	FK	42 663	FL	3 929 006	
	Production stockée*					FM	25 454	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	48 290	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 002 751
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 203 768	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(71 774)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	769 410	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 133	
	Salaires et traitements*					FY	640 687	
	Charges sociales (10)					FZ	267 682	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39. 1-2° al. 3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	74 444
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	56 694
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 527	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 992 574	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	10 176	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	12 504	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	5 097	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 407	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	17 584	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cepid Group

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case est cochée, le montant de la colonne A sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 935
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	777
Autres charges	51
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	2 764
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	5 036
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	66
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	5 102

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise				EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE				Néant		*
CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	14 477	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants MI		KM		KV	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KQ	KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	395 898	KT	KU	60 940	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	48 158	KW	KX		
		Matériel de transport*			KY	50 443	KZ	LA	669	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	35 600	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL	LM		
	TOTAL III				LN	530 100	LO	LP	61 610	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T		
	Autres participations				8U		8V	8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	17 025	IU	IV		
TOTAL IV				LQ	17 025	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	561 603	OH	OJ	61 610		
CADRE B IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	C0	D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	14 477	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS	MG	MH	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	456 839	ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU	MM	MN	48 158	MO	
		Matériel de transport			IV	MP	324	MQ	50 788	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	MS	MT	35 600	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III				IV	NG	324	NH	591 386	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	0U	M7	0W		
	Autres participations				IO	0X	OY	0Z		
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	525	2F	16 500	2G
TOTAL IV				I3	NJ	525	NK	16 500	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	0K	850	0L	622 363	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE</u>						Néant ☐ *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	8 643	PF		PG		PH 8 643	
TOTAL I	RK	8 643	RM		RN		RO 8 643	
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	267 918	QA	62 755	QB		QC 330 674	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	16 155	QE	5 681	QF		QG 21 837
	Matériel de transport	QH	8 777	QI	2 777	QJ	72	QK 11 482
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 089	QM	3 230	QN		QO 25 319
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
	TOTAL II	QU	314 941	QV	74 444	QW	72	QX 389 313
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	323 584	ØP	74 444	ØQ	72	ØR 397 956	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO	
TOTAL III								
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (I) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE		Néant *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM				
	Prêts (1) (2)	UP	UR				
	Autres immobilisations financières	UT	UV	16 500		16 500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		96 662		96 662	
	Autres créances clients	UX		683 238	683 238		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) U0	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY		750	750		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM		54 677	54 677	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		15 982	15 982	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		115 600	115 600		
	Charges constatées d'avance	VS		6 201	6 201		
	TOTAUX	VT		989 611	876 449	113 162	
RENVIS	(1) Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	475	475		
		à plus d'1 an à l'origine	VH	187 934	84 068	103 866	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A		214			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B		613 402	613 402		
	Personnel et comptes rattachés	8C		31 494	31 494		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		58 520	58 520		
	État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	43 460	43 460		
	collectivités	Obligations cautionnées	VX				
	publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 452	30 452		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		16 844	16 844		
	Groupe et associés (2)	VI		80 417	80 417		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K		78 033	78 033		
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L					
	TOTAUX	VY		1 141 248	1 037 382	103 866	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		89 598	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE		N°cant : *		Exercice N. clos le : 31/03/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IS)			WA	15 356	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	7 558	
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 425	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	1 935	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			KY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	4 566	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)		XR			
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				TOTAL I	WR 30 440	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX			
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*		ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*		XD			
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies F)		YI
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies G)		YL
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art. 39decies E)		YH
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies D)		YD			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI 30 440		
bénéfice (I moins II)				XJ		
déficit (II moins I)				XL		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	30 440 XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE						Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB		
					- Autres réserves	ZD	102 802		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	182 802		Dividendes	ZE	80 000		
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	0F	182 802		Report à nouveau	ZG			
						(NB Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	182 802
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	662 178		YQ	599 750	
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance						YT	213 765	
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	135 684		XQ	140 658	
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU	38 094	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	7 379	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	369 512	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZI	769 410	
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	15 792	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	26 341	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	42 133	
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée						YY	532 552	
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	525 113	
DIVERS	Montant brut des salaires *						0B	526 558	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I. Immobilisations*	1 SOCAMA PRET 45766 € 22/02/2019	525				525
	2 CLIO IV SOCIETE SA 305 AP 27/04/2022	112		35		76
	3 AUDI A1 EX 191 XC 07/11/2022	212		37		175
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	686	160	160			
	2	4 100	4 023	4 023			
	3	250	74	74			
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe) *						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) 9

4 258

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) 10

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % 11

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE					Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N									
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme							
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
TOTAL (lignes 1 et 2)		3							
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4							
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							
TOTAL (lignes 4 et 5)		6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)									
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice					
1	2	donnant lieu à complément d'impôt	3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	4	5			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/04/2023		et clos le : 31/03/2024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	19	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 929 006	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL I	OX	3 929 006	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	97 228	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	38 971	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	136 199	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	2 492 638	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	225 717	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	4 975	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	9 527	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 732 857	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 332 347
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 332 347	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV ☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	3 929 006	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	19	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 4 / 2 0 2 3 GZ 3 1 / 0 3 / 2 0 2 4	
Date de cessation	HR	/ /	

Formulaire obligatoire
(article 18 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)

N° de dépôt

1

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024

N° SIRET 4 8 4 1 2 5 0 3 4 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE

ADRESSE (voie) 11 AVENUE DU POLYGONE

CODE POSTAL 42300 VILLE ROANNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 4 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination TLD

N° SIREN (si société établie en France) 884164096 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 4 000

Adresse : N° 11 Voie AVENUE DU POLYGONE

Code Postal 42300 Commune ROANNE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
art. 18 de l'ann. III au C.G.T.(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024

N° SIRET

4 8 4 1 2 5 0 3 4 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE

ADRESSE (voie) 11 AVENUE DU POLYGONE

CODE POSTAL 42300

VILLE ROANNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

AVR ALUMINIUM VITRERIE ROANNAISE

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros

Siège social : 11 AVENUE DU POLYGONE

42300 ROANNE

484 125 034 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE **DU 30 SEPTEMBRE 2024**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2024**

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 15 356,24 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Autres réserves », soit 15 356,24 euros
qui s'élève ainsi à 813 215.43 euros

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31.03.2021 : 50 000.00 €

Exercice clos le 31.03.2022 : Néant

Exercice clos le 31.03.2023 : 80 000.00 €

Certifié conforme
La Gérance

